



■ Depuis un an, le site du « Bruchet » est utilisé pour des activités de pré-professionnalisation par des jeunes autistes en IMPro (Institut médico professionnel) et en IME (Institut médico pédagogique). Photo Isabelle Devoos

Au « Bruchet », main dans la main avec des personnes autistes

Handicap. L'association Sésame Autisme souhaite ouvrir un ESAT (Établissement et service d'aide par le travail) au « Bruchet » avec plusieurs activités agricoles : une chèvrerie, une fromagerie et du maraîchage. Pour cela, elle a besoin de partenaires.

Invité de l'Université pour tous, jeudi au château, Pascal Tavernier est intervenu au nom de Sésame autisme Rhône-Alpes dont il a été le président pendant quatre ans.

Sésame autisme a hérité en 2008 d'une ferme au « Bruchet ». Sous quelles conditions ?

Une personne bienfaitrice qui avait elle-même hérité d'un terrain de 27 hectares, d'un corps de ferme et d'une bergerie au « Bruchet », a souhaité les léguer à une association à caractère de bienfaisance. Nous y avons réfléchi et la donation s'est concrétisée en 2008.

Quelles sont les premières actions que vous avez mises en place ?

Il fallait tout de suite faire vivre ce lieu, on ne pouvait pas tout laisser à l'abandon. On a été contacté par la mairie qui cherchait du ter-

rain pour faire du maraîchage car elle avait l'intention de créer une activité d'insertion. On s'est entendu sur un partenariat. Aujourd'hui, le Jardin de Cocagne fonctionne avec douze personnes en contrat d'insertion.

Un élevage de chèvres en projet

Comment s'est concrétisé, pour vous, ce premier partenariat avec la mairie ? Depuis septembre 2014, des adolescents autistes viennent régulièrement sur le site. Ils partagent des locaux avec les salariés du Jardin de Cocagne.

Ces ados sont issus de l'IMPro de Montagny, à côté de Givors. Les encadrants cherchaient pour eux des ateliers de professionnalisation. On leur a proposé de se déplacer jusqu'au « Bruchet » pour des activités de

maraîchage simples.

Ce ne sont pas les seuls. Des enfants de l'établissement de Genilac profitent aussi du « Bruchet » à la journée en semaine. Et puisque ces déplacements se passent bien, on voudrait organiser ce type de sortie le week-end pour des adultes autistes vieillissants de nos autres établissements. Il faudrait, pour cela, aménager les autres bâtiments.

Comment est venue l'idée de créer un ESAT ?

Notre association gère neuf établissements dont huit en Rhône-Alpes et un en Bourgogne. L'un d'eux est assez remarquable. Il se trouve en Isère dans la Chartreuse, à Sainte-Marie-du-Mont. Des personnes autistes, en foyer de vie, utilisent une ferme avec onze vaches laitières. Elles font du fromage et le vendent au marché et à des particuliers, accompagnés par des éducateurs. Ça fonctionne très bien.

C'est pourquoi on s'est dit que l'on pourrait reproduire ce modèle qui donne pleinement satisfaction en Isère. À Monistrol, la forme administrative sera un peu différente. Après un petit tour de France de ce qui se fait

ailleurs, nous avons opté pour un ESAT pour personnes autistes avec une activité agricole. On a pensé à du maraîchage et à un élevage de chèvres pour faire du fromage.

Concrètement, à quel stade en est ce projet ?

Nous avons réalisé des études détaillées, un plan prévisionnel et un cahier des charges, en vue de définir l'implantation d'une chèvrerie destinée à recevoir quarante chèvres et une fromagerie associée. Elles ont été finalisées en collaboration avec la Chambre d'agriculture. Des consultations sont en cours.

Nous sommes dans la phase de finalisation du montage avec les partenaires qui voudront bien nous suivre. C'est évident, on ne pourra pas se lancer seul.

Qui seront vos partenaires ?

Nous sommes en contact avec l'Adapei, Oviye, Haute-Loire Avenir, ainsi que l'Agence régionale de Santé et le Département. Pour aménager une chèvrerie et une fromagerie, nous devons trouver des mécènes. ■

Propos recueillis par Isabelle Devoos

L'ESAT permet à une personne handicapée d'exercer une activité dans un milieu protégé.



Photo Isabelle Devoos

« L'autisme est un handicap et un ensemble de troubles. Ce n'est pas une maladie. »

Pascal Tavernier
Administrateur de Sésame autisme Rhône-Alpes

